

■ **Payot Naville Distribution S.A.**, à Corminboeuf, acquisition, administration et gestion de participations, etc. (FOSC du 08.03.1999, p. 1515). Procuration collective à deux est conférée à Contardo Mauro, d'Italie, à Chexbres.  
Journal no 2263 du 24.10.2002  
(00706986 / CH-217.0.130.646-9)